

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.
États financiers
au 31 décembre 2020

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats et soldes de fonds	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 14
Annexes	15
Renseignements supplémentaires	16



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Le Secours aux lépreux (Canada) Inc. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020 et les états des résultats et soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L. ¹

Montréal
Le 21 avril 2021

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A131601

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.

Résultats et soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020		2019	
	Fonds d'administration générale	Fonds de dotation Oswald Magniac	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Apports (note 3)	1 655 758		1 655 758	1 071 520
Subvention salariale d'urgence du Canada	8 134		8 134	
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (note 9)	10 000		10 000	
Produits nets de placements (note 4)	<u>256 591</u>		<u>256 591</u>	216 975
	<u>1 930 483</u>	-	<u>1 930 483</u>	<u>1 288 495</u>
Charges				
Campagnes de financement (annexe A)	66 988		66 988	87 355
Services aux donateurs (annexe B)	74 235		74 235	70 874
Administration (annexe C)	94 983		94 983	98 834
Rendement versé sur les rentes de bienfaisance	2 598		2 598	2 598
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>326</u>		<u>326</u>	140
	<u>239 130</u>	-	<u>239 130</u>	<u>259 801</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant contributions aux projets	1 691 353	-	1 691 353	1 028 694
Contributions aux projets	<u>1 152 141</u>		<u>1 152 141</u>	1 129 003
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	539 212	-	539 212	(100 309)
Soldes de fonds au début	<u>3 933 406</u>	<u>815 683</u>	<u>4 749 089</u>	4 849 398
Soldes de fonds à la fin	<u>4 472 618</u>	<u>815 683</u>	<u>5 288 301</u>	<u>4 749 089</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.**Flux de trésorerie**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	539 212	(100 309)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	326	140
Variation nette de la juste valeur de placements	<u>(116 237)</u>	<u>(84 478)</u>
	423 301	(184 647)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>(5 303)</u>	<u>6 864</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>417 998</u>	<u>(177 783)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(1 000 168)	(487 270)
Cession de placements	<u>601 172</u>	<u>650 070</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(398 996)</u>	<u>162 800</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>30 000</u>	
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	49 002	(14 983)
Encaisse au début	<u>143 073</u>	<u>158 056</u>
Encaisse à la fin	<u>192 075</u>	<u>143 073</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.**Situation financière**

au 31 décembre 2020

	2020		2019
	Fonds d'administration générale	Fonds de dotation Oswald Magniac	Total
	\$	\$	\$
ACTIF			
Court terme			
Encaisse	192 075		143 073
Autres créances (note 5)	14 184		11 963
Sommes à recevoir du fonds de dotation Oswald Magniac, sans intérêt	49 012		
	<u>255 271</u>	-	155 036
Long terme			
Placements (note 6)	4 348 297	864 695	4 697 759
Immobilisations corporelles (note 7)			326
	<u>4 603 568</u>	<u>864 695</u>	<u>4 853 121</u>
PASSIF			
Court terme			
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 8)	28 050		31 132
Apports reportés (note 10)	72 900		72 900
Sommes à payer au fonds d'administration générale, sans intérêt		49 012	
	<u>100 950</u>	<u>49 012</u>	104 032
Long terme			
Dettes à long terme (note 9)	30 000		
	<u>130 950</u>	<u>49 012</u>	<u>104 032</u>
SOLDES DE FONDS			
Non grevé d'affectations	4 472 618		3 933 406
Grevé d'affectations d'origine externe		815 683	815 683
	<u>4 472 618</u>	<u>815 683</u>	<u>4 749 089</u>
	<u>4 603 568</u>	<u>864 695</u>	<u>5 419 251</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

DocuSigned by:

Jacques Chapeau

2C54C85E5F13469...
Administrateur

DocuSigned by:

Christiane Braumais

9985ADC83C7C407...
Administrateur

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué et prorogé en vertu de l'article 211 de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, collecte des dons dans le but de verser des sommes d'argent à des organismes spécialisés dans le domaine des traitements de la lèpre, de la tuberculose et d'autres maladies infectieuses. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration générale présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion.

Le fonds de dotation Oswald Magniac présente les ressources reçues à titre de dotations. Les produits nets de placements provenant de ce fonds doivent servir aux travaux des œuvres de charité et aider, par des actions médicales et sociales, les victimes de la lèpre, de la tuberculose et d'autres maladies infectieuses. Ce fonds ne doit pas utiliser plus de 10 % des produits pour les charges d'administration.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds affecté correspondant sont constatés dans le fonds d'administration générale selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds de dotation Oswald Magniac.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Puisque l'aide gouvernementale découlant de la Subvention salariale d'urgence du Canada pour les employeurs peut être examinée par les administrations fiscales, que des clarifications d'application rétroactive ont été apportées à la suite de l'annonce du programme et que certaines règles peuvent être interprétées différemment par les administrations fiscales, il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

Les apports reçus à titre de dotations par Oswald Magniac sont constatés à titre de produits dans le fonds de dotation Oswald Magniac.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement ainsi que les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'organisme a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les produits d'intérêts ainsi que la participation au revenu net des fonds communs de placement.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en fonds communs de placement qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations que l'organisme a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	<u>Taux</u>
Mobilier et équipement de bureau	20 %
Équipement informatique	30 %

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

3 - APPORTS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Legs	946 132	273 628
Dons		
Individus	643 643	743 451
Organismes sans but lucratif	45 855	34 955
Sociétés	20 128	19 486
	<u>709 626</u>	<u>797 892</u>
	<u>1 655 758</u>	<u>1 071 520</u>

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Fonds d'administration générale		
Produits d'intérêts	88 243	79 498
Produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement	52 111	52 999
Variation nette de la juste valeur de placements	<u>116 237</u>	<u>84 478</u>
	<u>256 591</u>	<u>216 975</u>

Les produits nets de placements provenant du fonds de dotation Oswald Magniac représentent 43 771 \$ au cours de l'exercice (33 948 \$ en 2019). La totalité de ces produits nets de placements a été utilisée aux fins de contributions à des projets.

5 - AUTRES CRÉANCES

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Intérêts courus à recevoir	12 043	8 989
Taxes à la consommation	<u>2 141</u>	<u>2 974</u>
	<u>14 184</u>	<u>11 963</u>

6 - PLACEMENTS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Fonds d'administration générale		
Placements évalués au coût après amortissement		
Certificats de placement garanti, 1,4 % à 3,4 % (2,4 % à 3,4 % au 31 décembre 2019), échéant à diverses dates jusqu'en décembre 2025	712 000	492 166
Encaisse portant intérêt	756 989	464 847
Placements évalués à la juste valeur		
Obligations municipales, 2,88 % à 4,3 % (2,88 % à 4,3 % au 31 décembre 2019), échéant à diverses dates jusqu'en décembre 2025	1 211 925	1 498 977
Obligations provinciales, 2,7 % à 5,75 % (2,7 % à 5,75 % au 31 décembre 2019), échéant à diverses dates jusqu'en mars 2050	246 781	222 166
Obligations de sociétés canadiennes, 1,75 % à 6,93 % (1,83 % à 6,93 % au 31 décembre 2019), échéant à diverses dates jusqu'en août 2042	220 850	136 746
Fonds commun de placement – obligations	<u>1 199 752</u>	<u>1 039 181</u>
	<u>4 348 297</u>	<u>3 854 083</u>

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

6 - PLACEMENTS (suite)

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Fonds de dotation Oswald Magniac		
Placements évalués au coût après amortissement		
Encaisse portant intérêt	86 184	
Certificats de placement garanti, 1,5 % à 3,2 % (3,2 % au 31 décembre 2019), échéant à diverses dates jusqu'en septembre 2025	118 000	75 000
Placements évalués à la juste valeur		
Obligations municipales, 2,95 % à 4,25 % (2,95 % à 4,25 % au 31 décembre 2019), échéant à diverses dates jusqu'en mars 2027	660 511	768 676
	864 695	843 676
	5 212 992	4 697 759

7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	Coût	Valeur comptable nette
	\$	\$
Mobilier et équipement de bureau	12 063	12 063
Équipement informatique	18 753	18 753
	30 816	-
	30 816	326
	30 816	326

8 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	20 998	22 135
Charges sociales à payer – sommes à remettre à l'État	7 052	8 997
	28 050	31 132

9 - DETTE À LONG TERME

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022	30 000	

L'organisme a bénéficié d'un emprunt de 40 000 \$ en vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'organisme rembourse un montant totalisant 30 000 \$ de l'emprunt d'ici le 31 décembre 2022, aucune autre somme ne sera remboursable. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et pourra être soit remboursable en 36 versements mensuels, capital et intérêts, soit remboursable à l'échéance le 31 décembre 2025.

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

9 - DETTE À LONG TERME (suite)

Étant donné que l'aide gouvernementale de 10 000 \$ n'est pas remboursable si la société rembourse le montant de 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2022, ce montant a été constaté aux résultats au moment de l'octroi à titre d'aide gouvernementale.

10 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Solde au début et à la fin	<u>72 900</u>	<u>72 900</u>

L'organisme s'est engagé à déposer en fiducie les rentes de bienfaisance reçues et à verser des rendements sur les rentes, d'un taux pondéré de 3,6 % (3,6 % au 31 décembre 2019), jusqu'au décès du donateur.

11 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des placements en fonds communs de placement. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les obligations de sociétés canadiennes, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Certains fonds communs de placement exposent indirectement la société au risque de crédit.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les certificats de placement garanti, l'encaisse portant intérêt et les obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

De plus, les fonds communs de placement exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

11 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

12 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location échéant le 30 avril 2023, à verser une somme de 39 642 \$ pour des locaux. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 18 218 \$ en 2021, à 14 664 \$ en 2022 et à 6 760 \$ en 2023.

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc.

Renseignements supplémentaires – Contributions aux projets

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020
(non audité)

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
AFRIQUE		
Congo	49 844	48 051
Guinée-Bissau	23 594	22 541
Madagascar	47 653	49 755
Mozambique	78 648	67 624
Sénégal	70 779	67 573
Tchad	23 826	22 311
	<u>294 344</u>	<u>277 855</u>
AMÉRIQUE		
Nicaragua	39 707	41 304
Pérou	23 000	22 000
République dominicaine	145 128	156 496
	<u>207 835</u>	<u>219 800</u>
ASIE		
Bangladesh	65 419	63 067
Inde	213 224	209 675
Philippines		33 849
Sri Lanka	66 585	60 966
	<u>345 228</u>	<u>367 557</u>
AUTRES		
Recherches ILEP	101 505	60 773
Gestion des projets	64 646	61 775
Éducation	10 601	13 326
Coopération internationale	94 147	93 928
Projet IDEA	33 835	33 989
	<u>304 734</u>	<u>263 791</u>
	<u>1 152 141</u>	<u>1 129 003</u>